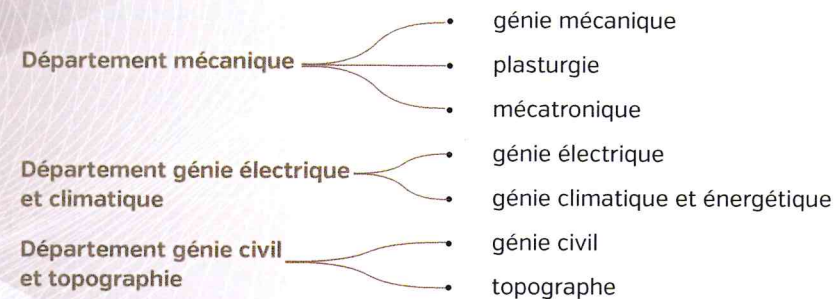


Devenir Ingénieur par la voie de la formation continue

Destinée aux professionnels en activités ou aux personnes en recherche d'emploi qui souhaitent compléter leur formation initiale ou valoriser les compétences développées au fil de leur parcours, notre centre de formation continue propose trois voies d'accès au diplôme d'ingénieur dans l'une des sept spécialités de l'école :



PARCOURS EN ALTERNANCE FORMATION D'INGÉNIEUR EN PARTENARIAT (FIP)

Les formations d'ingénieurs en alternance sont mises en œuvre à l'INSA **en partenariat avec l'ITII Alsace** (Institut des Techniques d'Ingénieur de l'Industrie).

Les candidatures sont gérées directement par l'ITII Alsace.

Modalités d'inscription
www.itii-alsace.fr

VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE VAE

La validation des acquis de l'expérience n'est pas une formation, c'est un **dispositif d'estimation de la valeur de l'expérience** qui permet à toute personne engagée dans la vie active d'exercer son droit individuel à faire valider les acquis de son expérience en vue de l'obtention de tout ou partie d'un diplôme ou d'un titre.

Public cible

Pour entrer dans le dispositif, la personne doit pouvoir justifier d'une **expérience professionnelle d'une durée minimum de 3 ans** (continue ou discontinuée) en rapport direct avec le contenu du diplôme d'ingénieur dans l'une des 7 spécialités de l'école.

Déroulement de la procédure à l'INSA

La validation des acquis de votre expérience passe par un exercice d'évaluation qui se **déroule en 2 phases** :

- étude de faisabilité
- constitution de la demande de VAE et passage devant le jury de validation

Renseignements : contact.vae@insa-strasbourg.fr

REPRISE D'ÉTUDES VOIE FONTANET

Cette formation est réglementée par l'arrêté «Fontanet» du 31 janvier 1974. Elle comporte un cycle préparatoire dans un centre spécialisé et permet ensuite d'accéder en 2^{ème} année de formation d'ingénieur dans les Écoles (cycle dit terminal).

Public cible

Techniciens supérieurs titulaires d'un BAC+2, DUT ou BTS avec 3 années d'expérience professionnelle valorisables à l'entrée en cycle terminal.

Cycle préparatoire

Il est assuré **par le service de formation continue de l'Université de Lorraine**. L'enseignement porte essentiellement sur une mise à niveau de la formation scientifique et technique générale.

Renseignements : www.fc.univ-lorraine.fr

Conditions d'admission à l'INSA

Les candidats sont **admis sur dossier et entretien**. Le jury apprécie leur niveau de formation, leur parcours professionnel et leurs motivations à devenir ingénieur.

Cycle terminal

La durée des études est de **2 ans à temps complet avec les élèves de formation initiale** [4 semestres dont celui consacré au Projet de Fin d'Études].

Pour consulter les programmes d'enseignements du cycle terminal, voir les diverses spécialités de formation de l'INSA de Strasbourg.

Nos conseillers vous accompagnent dans vos démarches pour mobiliser les dispositifs de financement adaptés à votre projet de formation.

MASTÈRES SPÉCIALISÉS

[Certification CGE, niveau Bac +6]

DIPLÔME D'INGÉNIEUR

[Grade universitaire de Master, équivalent Bac +5]

Soutenance devant le jury
de projet de fin d'études

Soutenance devant le jury
de projet de fin d'études

Soutenance devant le jury
de validation des acquis
de l'expérience

FIP 3^{ème} année

- **100 heures** de face à face pédagogique réparties sur le premier semestre
- 600 heures pour la préparation du Projet de Fin d'Étude (PFE)

Cycle terminal d'ingénieur 3^{ème} année

- 9^{ème} semestre : **350 heures** de face à face pédagogique
- 10^{ème} semestre en stage : 900 heures de stage pour le Projet de Fin d'Études (PFE)

Constitution de la demande de VAE
(rédaction encadrée d'un **mémoire**)

FIP 2^{ème} année

- **550 heures** de face à face pédagogique
- alternance toutes les quinzaines (15 jours en école et 15 jours en entreprise)

Cycle terminal d'ingénieur 2^{ème} année

- 7^{ème} et 8^{ème} semestres : **850 heures** de face à face pédagogique
- Projet de recherche technologique (PRT)

Dossier de **faisabilité** et présentation
devant la commission dédiée

FIP 1^{ère} année

- **550 heures** de face à face pédagogique
- alternance toutes les quinzaines (15 jours en école et 15 jours en entreprise)

PROCÉDURES D'ADMISSIONS

Tests d'admissibilités (mai)

Dossier de candidature
+ **Jury** d'admission (juillet N)

Dossier de **recevabilité**

Formation «Cycle préparatoire de
remise à niveau» (mars à juin)

Formation «Cycle préparatoire de
remise à niveau»
(septembre N-1 à juin N)

Unités de mise à niveau en mathématiques à distance (optionnel)
(mars N-1 à juin N-1)

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉS

ALTERNANCE (FIP)

- Génie climatique et énergétique
- Mécanique
- Génie électrique

Être titulaire d'un Bac + 2
+ 3 ans d'expérience professionnelle
en tant que technicien supérieur

REPRISE D'ÉTUDES [Voie Fontanet]

Être titulaire d'un BTS, DUT, Licence
+ 3 ans d'expérience professionnelle
en tant que technicien supérieur

VAE

[Validation des Acquis
de l'Expérience]

Minimum 3 ans d'expérience en lien
avec les compétences ciblées par le
diplôme